

Grotesque. Certes, l'accord de Paris n'est pas contraignant et l'on savait, dès le 12 décembre 2015, que le plus dur restait à faire. Mais on n'osait croire que Donald Trump déciderait de retirer son pays du premier accord mondial réunissant les signatures de 195 Etats. Pourtant, il l'a fait. Le monde est consterné. Pas seulement les gouvernements (pas tous) et les associations, mais aussi un très grand nombre d'entreprises et une partie notable de la communauté financière, qui se sont très vite mobilisées, y compris aux Etats-Unis. Oui, cet homme répond favorablement à quelques communautés d'intérêts, le plus souvent aux abois, et s'engage dans un exercice de brasse coulée à contre-courant de l'histoire. Alors, cela va-t-il changer quelque chose ? Oui, tout de même. Parce que l'intention de Donald Trump, outre sa dimension politique, est de supprimer toutes les contraintes imposées, selon lui, à une partie de l'industrie américaine, pour la remettre dans la course. Ne serait-ce que pour un baroud d'honneur. Mais parce que cela freinera aussi l'alimentation déjà poussive du Fonds vert pour le climat, destiné à aider les PED à financer leur transition énergétique. Certains d'entre eux pourraient être tentés de temporiser. Mais comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire dans les [précédents numéros](#) de cette lettre, les provocations de celui qui devient le président des « Etats-Désunis » vont souder davantage ceux qui sont engagés avec conviction dans la voie d'une transformation de l'économie. La conviction ne suffit toutefois pas et il faudra aussi faire preuve de pragmatisme, car les chausse-trappes disséminées par Donald Trump seront bien réelles.

INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

Climat, Bangladesh

Le Bangladesh renonce à instaurer une taxe carbone sur les énergies fossiles

Le Bangladesh est l'un des pays les plus menacés par le réchauffement climatique. Une grande partie du pays est en effet située sous le niveau de la mer ou juste au-dessus, ce qui le rend particulièrement vulnérable à la montée des océans, comme le montrent les inondations catastrophiques qui frappent régulièrement cet Etat. Dans ce contexte, **le gouvernement bangladais prévoyait de mettre en place une taxe sur le carbone à partir du 1^{er} juin 2017**, afin de réduire ses émissions de GES et de soutenir le développement des énergies renouvelables grâce aux ressources dégagées. Cette décision de la part d'un des pays les plus pauvres du monde – dont le niveau d'émission représente une part infime du total mondial – était considérée comme un signal fort envoyé aux administrations des pays développés qui rechignaient à s'engager. Mais cette proposition a disparu du budget présenté le 1^{er} juin par le ministre des Finances, Abul M. A. Muhith. Appuyé notamment par les lobbies de l'énergie et des transports, **le gouvernement n'a pas voulu prendre le risque de mécontenter l'opinion à près d'un an des élections générales** et a décidé de repousser une nouvelle proposition après l'échéance électorale.

Impact des biens et services, pharmacie, Chine

En Chine, falsifier des essais cliniques peut désormais être passible de la peine de mort

Une réévaluation des données cliniques, ordonnée en 2015 par l'agence chinoise du médicament (China Food and Drug Administration – CFDA), indiquerait que **80 % des essais cliniques seraient falsifiés**. En cause, une législation peu regardante et la lenteur de la procédure de mise sur le marché. Désormais, selon une nouvelle interprétation du Code pénal, les personnes qui falsifieront les données des essais cliniques risqueront la peine de mort dès lors que ces fausses données auront provoqué le décès de patients. Cette évolution fait partie d'une série de mesures adoptées par le gouvernement pour fiabiliser la mise sur le marché de nouveaux médicaments et accélérer la procédure de validation de ces molécules. Jusqu'à aujourd'hui, seuls les vendeurs de médicaments contrefaits risquaient une telle condamnation. **La justice chinoise met donc dorénavant les laboratoires falsifiant des données sur un pied d'égalité avec les contrefacteurs**. Le champ d'application de cette décision devra cependant encore être précisé pour identifier clairement les personnes susceptibles d'être considérées comme responsables et le niveau de gravité des faits pouvant justifier l'application de cette peine.

OUTILS POUR LA RSE ET L'ISR (indicateurs, tendances, initiatives, études)

Climat, monde

88 % de la population mondiale prête à modifier son mode de vie pour limiter le changement climatique

La Global Challenges Foundation vient de rendre publique la troisième édition de son [rapport](#) sur les risques globaux, *Global Catastrophic Risks 2017*. A cette occasion, elle a commandé une [étude](#) qui a été

réalisée auprès de 8 000 personnes issues de huit pays (Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Brésil, Chine, Etats-Unis, Inde, Royaume-Uni). Cette étude souligne, entre autres, que 84 % des personnes interrogées considèrent le changement climatique comme un risque catastrophique global et que 88 % d'entre elles estiment qu'il faut prévenir les catastrophes climatiques, même si cela implique des changements considérables dans leur mode de vie actuel.

Impact des biens et services, agroalimentaire

Une consommation modérée d'alcool est-elle bénéfique pour la santé ?

Selon une étude parue dans la revue américaine *Journal of Studies on Alcohol and Drugs* ([volume n° 78, issue 3](#)), plusieurs chercheurs issus d'universités américaines, canadiennes et australiennes montrent que contrairement à une idée largement répandue, une consommation modérée d'alcool ne réduit pas les risques de maladies cardiovasculaires. **Les chercheurs ont analysé quarante-cinq études qui concluaient aux bienfaits de l'alcool.** Or ce résultat souffrirait, selon eux, d'un biais important : si les personnes abstinentes ont un risque plus élevé de maladies cardiovasculaires, ce n'est pas en raison de leur abstinence, mais du fait d'une santé déjà fragile qui les a incitées à ne pas consommer d'alcool. La conclusion exacte de ces études ne devrait pas être que l'alcool protège des maladies cardiovasculaires, mais que les personnes ayant une santé fragile boivent moins et qu'elles sont donc plus exposées que les personnes bien portantes à des problèmes de santé.

PARTIES PRENANTES ENGAGEES

Biodiversité, hydrocarbures, finance, France

Greenpeace alerte les actionnaires de Total sur les risques écologiques et financiers d'un projet

En avril 2016, une équipe de scientifiques a confirmé l'existence d'un récif corallien unique dans le bassin de l'Amazone, « *une des découvertes les plus importantes des dernières décennies en matière de biologie marine* ». Ce constat figure dans un rapport récent de l'association écologiste Greenpeace. Or en 2013, l'agence pétrolière brésilienne a attribué sept concessions d'exploration pétrolière à proximité du récif, dont cinq à Total en partenariat avec la compagnie brésilienne Petrobras, actuellement empêtrée dans un vaste scandale de corruption, et le britannique BP. Les sociétés pétrolières ont réalisé trois études d'impact environnemental. De son côté, **Greenpeace a publié le 24 mai une analyse critique et documentée de ces études qui remet en question leurs conclusions** et alerte sur les risques graves qu'une exploitation de ces gisements ferait courir à cette découverte exceptionnelle. **Lors de l'assemblée générale du groupe pétrolier français**, le 26 mai dernier, l'association a posé plusieurs [questions écrites](#) au président du conseil d'administration, Patrick Pouyanné, afin d'obtenir des éclaircissements sur la maîtrise des risques écologiques liés au projet, sa pertinence économique au regard des objectifs du groupe en matière de rentabilité (60 dollars le baril) et sa compatibilité avec les engagements pris par l'entreprise dans le cadre de l'accord de Paris. Des questions et un message sous-jacent qui s'adressent aussi, et peut-être en premier lieu, aux investisseurs.

Pollution, chimie, agriculture, Europe

La bataille contre la réintroduction du glyphosate sur le marché européen se poursuit

Le 16 mai, la Commission européenne a proposé d'autoriser à nouveau la mise sur le marché européen pour dix ans du glyphosate (l'herbicide le plus vendu sur la planète, notamment à travers le Roundup, produit phare de Monsanto) après que l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a rendu, le 15 mars, un avis selon lequel « *il est improbable que le glyphosate présente un danger cancérogène pour l'Homme* ». Mais cette substance chimique continue de faire polémique et la commission de l'environnement du Parlement européen a adopté le 30 mai une question avec demande de réponse orale de la Commission sur la procédure en cours pour cette nouvelle autorisation, ce qui a eu pour effet de repousser le vote. De plus, **quatre eurodéputés ont saisi la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), au motif que l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) n'avait divulgué que partiellement le contenu des études** sur lesquelles elle s'était appuyée pour conclure, en 2015, que le glyphosate n'était probablement pas cancérogène. Selon les plaignants, il manque en effet des éléments déterminants, comme la méthodologie et les conditions d'expérimentation. De son côté, le **D^r Christopher Portier, ancien directeur du programme américain de toxicologie, a dénoncé dans une lettre adressée le 28 mai au président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, les conclusions des études de l'EFSA et de l'ECHA.** La bataille sur les effets du glyphosate ne cesse d'enfler depuis qu'en mars 2015, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a classé ce produit comme probablement cancérogène pour l'Homme. Outre-Atlantique, les conclusions du CIRC ont du reste conforté les plaignants des actions collectives intentées contre Monsanto et incité la cour de San Francisco à ordonner la déclassification, le 27 février dernier, d'une série de documents internes du groupe. Certains échanges de courriels laissent penser que des dirigeants de Monsanto auraient donné leur feu vert pour que leur entreprise

rédige une étude, qui aurait ensuite été endossée par une autorité scientifique externe afin de contrer tout soupçon ultérieur sur la génotoxicité du glyphosate.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Climat, engagement actionnarial, hydrocarbures

Les actionnaires de Shell et d'ExxonMobil se mobilisent pour le climat

Lors de l'assemblée générale de la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise **Royal Dutch Shell** du 23 mai, **les actionnaires ont rejeté à près de 94 % un projet de résolution sur la politique climatique du groupe** présenté par une coalition d'actionnaires. Celle-ci demandait à l'entreprise de se fixer des objectifs de réduction des émissions de GES pour les accorder à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique nettement au-dessous de 2 °C, et ce en s'inspirant des objectifs fixés par les contributions nationales des Etats ou préconisés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les actionnaires ont été sensibles aux arguments du conseil d'administration qui, en dépit de son soutien à la conférence de Paris, estime que de tels objectifs ne feraient que réduire la compétitivité de l'entreprise au profit de ses concurrents. C'est donc un scénario inverse par rapport à celui de l'assemblée générale du pétrolier américain Occidental Petroleum, dont les actionnaires ont, avec le soutien de la société de gestion BlackRock, accepté une résolution portant sur les risques climatiques auxquels était exposée l'entreprise malgré l'opposition des dirigeants (voir [IE n° 259](#)).

En revanche, lors de l'assemblée générale d'**ExxonMobil (31 mai)**, **les actionnaires ont voté en faveur d'un projet de résolution** non soutenu par la direction demandant à la compagnie de publier annuellement une évaluation de l'impact qu'une réduction de la demande en hydrocarbures résultant d'engagements pris par les Etats sur les émissions de carbone pourrait avoir sur son portefeuille de réserves d'ici à 2040 et au-delà. Soutenus par des investisseurs comme BlackRock et Vanguard, qui détiennent respectivement 6 % et 7,2 % du capital du géant pétrolier, mais aussi par des sociétés européennes comme Aviva Investors et Axa IM, **le projet a recueilli 62,1 % des suffrages alors que le même projet n'avait recueilli que 38,1 % des voix en 2016**. Un autre projet de résolution demandant à la société de publier un rapport sur les actions qu'elle mène pour limiter les rejets de méthane dans le cadre de ses opérations de fracturation hydraulique, ainsi que sur les résultats obtenus, a, de son côté, été rejeté avec 61,3 % des suffrages. La direction avait au préalable répondu aux motivations formulées par les actionnaires qu'elle apportait déjà une réponse à cette demande dans ses différents documents. Notons également qu'un projet de résolution réclamant à la compagnie un rapport sur ses activités de lobbying a obtenu 27,5 % des voix.

ENTREPRISES (initiatives & controverses)

Climat, Suisse

Une usine va capter le carbone de l'air ambiant à Zurich

Une usine va être construite à Zurich par la société suisse Climeworks pour capter le dioxyde de carbone de l'air ambiant. **Le gaz récupéré sera utilisé par des agriculteurs dans des serres, afin d'accélérer la croissance de végétaux**. Le coût de la tonne de carbone ainsi récupérée devrait être de 600 dollars selon l'American Physical Society, une société savante regroupant chercheurs en physique et amateurs. Les experts estiment cependant que ce type d'initiatives n'aura pas d'impact significatif sur les enjeux climatiques et ne doit pas détourner les Etats de l'objectif premier de réduire leurs émissions de carbone.

Climat, sidérurgie, Europe

Les sidérurgistes s'immiscent dans le projet européen de révision du marché carbone

Le système communautaire d'échange de quotas d'émissions (SQUECE), mis en place en 2005, est critiqué pour le faible surcoût de la tonne de carbone qu'il génère (5 euros environ la tonne), ce qui n'incite guère les entreprises à réduire leur impact sur le climat. Pour pallier ce dysfonctionnement, la Commission a engagé une réforme du marché visant à baisser le plafond annuel de quotas. Dans ce contexte, soixante-seize patrons d'entreprises sidérurgistes, dont Aditya Mittal (ArcelorMittal Europe) et Philippe Crouzet (Vallourec), ont adressé le 29 mai une **lettre ouverte aux chefs de gouvernement de l'Union européenne afin de les mettre en garde sur un durcissement exagéré du marché carbone européen** qui mettrait en péril la compétitivité de leur industrie et encouragerait les délocalisations. Selon un [rapport](#), publié lui aussi le 29 mai, de la High-Level Commission on Carbon Prices, un groupe d'économistes conduits par le prix Nobel Joseph Stiglitz et Nicholas Stern, seul un **marché mondial du carbone fixant un prix de la tonne de carbone de 40 à 80 dollars d'ici à 2020 et de 50 à 100 dollars d'ici à 2030** inciterait les entreprises et les Etats à adopter des mesures susceptibles de limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C. Cette solution, qui demanderait une véritable volonté

politique, permettrait en outre d'éviter la concurrence d'entreprises issus d'Etats ne mettant pas en œuvre une politique climatique, comme le redoutent les sidérurgistes.

Environnement, cosmétiques, France

L'Oréal annonce la certification « du berceau au berceau » d'une gamme de soins capillaires

La filiale américaine du groupe de cosmétiques français L'Oréal a annoncé qu'une gamme d'après-shampoings (Biologie R.A.W.) était dorénavant certifiée « *cradle to cradle* » (« du berceau au berceau »). Ce certificat garantit un procédé de production respectant l'environnement et l'être humain, ainsi que des produits entièrement recyclables. Décernée par le Cradle to Cradle Products Innovation Institute, cette certification s'appuie sur la méthodologie du cabinet de conseil américain MBDC. **Elle est fondée sur une évaluation des impacts négatifs sur l'ensemble de la chaîne de production** : identification précise des matériaux entrant dans la composition des produits en lien avec la chaîne d'approvisionnement, gestion de l'eau, utilisation d'énergies renouvelables, réutilisation des matériaux et impact sociétal. Pour y parvenir, les divisions de recherche et développement, de fabrication et de marketing ont été impliquées.

Impact des biens et services, justice, transport, Cameroun, France

Accident ferroviaire mortel au Cameroun : la filiale de Bolloré est responsable

La société Camrail, détenue par le groupe Bolloré à hauteur de 77,4 %, est jugée responsable de l'accident ferroviaire qui a causé la mort de 79 personnes le 25 octobre 2016 (voir [IE n° 247](#)) près de la ville d'Eseka (Cameroun). Cette conclusion est celle de la commission d'enquête créée par le président camerounais Paul Biya à la suite de la catastrophe. Selon le rapport rendu public le 23 mai 2017, **l'accident aurait été causé par une vitesse excessive, des défaillances du système de freinage, une surcharge du train et un trop grand nombre de wagons**. La direction de Camrail aurait, par ailleurs, décidé de faire rouler le train en dépit des réserves exprimées par son conducteur. Selon les avocats des victimes, ce rapport pourrait débloquent les procédures judiciaires menées à l'encontre de Camrail et de Bolloré en France et au Cameroun, jusque-là suspendues, et contraindre les deux entreprises à assumer leurs responsabilités.

Flux financiers, banques, France

Les dispositifs de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme de BNPP remis en cause

L'Autorité de contrôle prudentiel et de régulation (ACPR) a signifié, le 2 juin, huit griefs à l'encontre de la banque française BNP Paribas au regard de ses procédures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. A l'issue d'un contrôle réalisé en 2015 portant sur des transactions ayant eu lieu entre 2012 et 2014, **l'ACPR a notamment relevé** des lenteurs alarmantes dans le traitement des dossiers et la transmission aux autorités des déclarations de soupçons, des difficultés d'accès à l'information par des cellules clés de la banque et plusieurs dossiers troublants qui n'ont cependant pas révélé de cas avérés de blanchiment et de financement du terrorisme. Quoi qu'il en soit, la sanction est significative, puisque la banque écope d'une amende de 10 millions d'euros.

Paradis fiscaux, Europe

Malte, un paradis fiscal discret qui attire des dizaines de milliers de filiales de sociétés étrangères

Un pool de treize médias européens a mené une enquête sur les coulisses des investissements et des placements réalisés dans ce petit pays de l'Union européenne afin de bénéficier d'une fiscalité avantageuse. Plusieurs grandes sociétés européennes sont citées et les journaux prévoient de divulguer progressivement les informations relatives à cette nouvelle affaire, qu'ils ont baptisée « *Malta Files* ».

EN BREF

Energies renouvelables. Selon le dernier [rapport](#) de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le sous-secteur a employé 9,8 millions de personnes dans le monde en 2016.

Discrimination. Un groupe d'employés de Google a lancé, en octobre dernier, un babillard (« *Yes, at Google* ») destiné à recueillir les témoignages sur des faits survenus dans l'entreprise et pouvant relever du harcèlement. Les faits sont rendus anonymes et publiés de manière hebdomadaire. Aujourd'hui, plus de 15 000 salariés sont abonnés à la liste de diffusion et « *Yes, at Google* » est désormais considéré par la direction de Google comme une ressource permettant de prévenir les cas de harcèlement.

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris